

Féchy, le 24 novembre 2016



CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY

**RAPPORT
DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL N° 9/2016 RELATIF AU CREDIT D'ETUDE EN
VUE DE LA RENOVATION DU COMPLEXE DE L'AUBERGE COMMUNALE

Au Conseil Général de Féchy,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN), composée de M. Jonathan ZOSSO président, Mesdames et Messieurs, Sylvie MORET, Floriane WYSS, Raphaël MOGNETTI, Laurent BESSO, Jacques MORANDI membres, Tobias MEYER rapporteur ainsi qu'Alain BETTEMS et Christian HEYE suppléants s'est réunie le lundi 14 novembre dernier afin d'étudier le préavis municipal N° 9/2016.

M. Andreas MEYER, Syndic et M. Marc MORANDI Municipal, étaient présents pour nous présenter ce préavis, et ils ont répondu diligemment à nos questions.

La Commission a pris connaissance avec intérêt du projet important de la rénovation du bâtiment abritant l'auberge communale, l'appartement du restaurateur, divers locaux et la grande salle. Cette rénovation assez complexe nécessite un crédit d'étude qui sert, entre autres, à définir l'ampleur des travaux à réaliser, d'élaborer la demande du permis de construire, de faire les soumissions menant à plusieurs devis des artisans et fournisseurs locaux.

Marc MORANDI nous précise que l'auberge communale restera ouverte lors de ces travaux prévus pour démarrer en automne 2017 ou en début 2018.

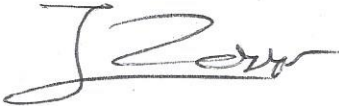
La Commission de Gestion et Finances constate que les coûts présentés correspondent aux travaux envisagés de CHF 180'000 et que le compte 9282.002.00 fond de réserve pour investissements futurs ainsi que la trésorerie générale peuvent financer ces coûts.

Dès lors, la Commission de Gestion et Finances vous propose, à l'unanimité des membres, d'accepter ce préavis No 9/2016 tel que présenté.

.....

Pour la Commission de Gestion et Finances,

Le Président



Les Membres

